

1. *Débitrice:* **JUMBO RENT A CAR SA**, Ch. de Mornex 34,
1003 Lausanne
2. *Déclaration de faillite:* 15.09.2005
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 17.10.2005
4. *Avance de frais:* CHF 18'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. *Remarques:* but: location, sous-location et commerce de tout type de véhicules; développement de l'enseigne RENT A CAR par la mise en place d'un réseau de franchisés

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00131769)